

## NOTE DE PRESSE

28 octobre 2019

Le Collectif du 4 Décembre, en plus d'être très préoccupé par la situation désastreuse qui sévit dans le pays ces dernières semaines, constate que ce Dimanche 27 Octobre 2019, le **Président Jovenel Moïse s'installe dans l'inconstitutionnalité complète** en ne réalisant pas, tel que prévu par la constitution en vigueur, les élections législatives. Ces élections obligatoires, devraient permettre l'entrée en fonction de la 51<sup>ème</sup> Législature.

Le président Jovenel Moïse aurait-il eu la velléité de diriger par décret? Le non-renouvellement du pouvoir législatif est un accroc grave à la démocratie.

Que tout le monde en prenne **bonne note** !

Dès lors, le Collectif du 4 Décembre, fort de ce constat, fait appel aux forces vives de la Nation, aux différents regroupements et organisations de la société civile, aux forces morales du pays afin de trouver dans l'immédiat la solution commune et idéale de sauvetage national pour le bien être du peuple haïtien, ce, dans une démarche de dépassement de soi, sereine et inclusive.

Nul ne fait de sacrifices pour son pays, mais fait purement et simplement son devoir de citoyen. Là est le Patriotisme.

Port-au-Prince, Haïti le 28 Octobre 2019



Jean-Robert Argant  
Coordonnateur du Collectif